

SYNDICATS REPRESENTATIFS A LA GECAMINES

Concerne : Déclaration sur la situation préoccupante de la GECAMINES S.A.

Nous, Syndicats représentatifs à la Gécamines, réuni en séance extraordinaire ce lundi 02 septembre 2024 à Lubumbashi pour examiner la situation alarmante de la Gécamines S.A., tenons à déclarer ce qui suit :

1. De l'objet social

La Générale des Carrières et des Mines, Société commerciale de droit privé détenue à 100% par l'Etat congolais a comme objet social depuis sa création :

- La recherche et la prospection minière ;
- L'exploitation des réserves minières ;
- Le traitement et la transformation des substances minérales
- La commercialisation des métaux.

2. De l'état des lieux

En faisant un bref diagnostic de la santé de la Gécamines, nous constatons avec amertume une descente aux enfers de ce gigantesque monument qui faisait jadis la fierté de notre pays. A la venue du management actuel à la tête de l'Entreprise, l'agent Gécamines avait rêvé sa relance, mais hélas en lieu et place de celle-ci, nous constatons :

- A. Une gestion conflictuelle du staff dirigeant ;
- B. Une absence totale de plan fiable de relance de la production ;
- C. Une spoliation du patrimoine minier de la Gécamines en faveur des tiers (vente des remblais et autres sites exploitables aux tiers) ;
- D. Une transformation des permis de recherche en permis d'exploitation sans aucune étude de faisabilité préalable ;

- E. Une politisation à outrance dans les affectations des mandataires dans les partenariats et autres *Joint Ventures* ;
- F. Aucune politique managériale volontariste et réaliste à court et à moyen termes pour la modernisation des unités de production ;
- G. Echec total de la réorganisation de l'Entreprise amorcée depuis plusieurs années avec le concours des cabinets internationaux sans aucun résultat positif jusqu'à ce jour ;
- H. Ponction intempestive des moyens financiers pouvant permettre à renouveler et à moderniser le patrimoine de la Société ;
- I. Absence totale du staff dirigeant au siège social de la Société (le staff est toujours en voyage pour Kinshasa et à l'extérieur) ;
- J. Clochardisation à outrance de l'agent Gécamines avec un salaire de misère.

3. Des recommandations

A LA DIRECTION GENERALE :

- D'initier une revisitation complète des contrats avec tous les partenaires car la façon dont ils sont structurés, la Gécamines sera toujours en difficulté de récupérer ses droits miniers ;
- D'arrêter toute affaire cessante, la spoliation du patrimoine minier et l'annulation de tous les contrats d'amodiation qui ne profitent pas à la Gécamines ;
- De mettre en place un plan stratégique axé sur les investissements de modernisation par la création des unités modernes et performantes ;
- De mettre fin à la structure organique actuelle centrée autour d'une gestion décentralisée basée sur les *business units* en mettant en place une meilleure allocation de la force de travail au besoin de l'Entreprise ;
- De réduire également le nombre des directions car la plupart d'entre elles ne sont pas opérationnelles.

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT :

Nous saluons la décision prise par le Conseil des Ministres du 30/08/2024 relative au profil des mandataires publics concernant leurs compétences particulières et spécifiques afin d'assumer avec professionnalisme et discernement les fonctions qui leur sont confiées.

- D'examiner avec diligence la situation de la Gécamines en vue d'y affecter des dirigeants capables d'assurer la relance de la Gécamines tant attendue par votre Excellence ainsi que tout le Pays ;
- De soutenir la Gécamines afin de la rendre compétitive sur le plan national et international ;

AUX CAMARADES TRAVAILLEURS

Qui se soucient jour et nuit pour sortir ce colosse minier du sommeil dans lequel il a été plongé pendant plusieurs années, de se mettre en ordre de bataille, en attendant le mot d'ordre des syndicats.